

"Quand pourrons-nous à nouveau nous regarder dans les yeux?"

**Olga Salanueva,
épouse de
René González**



**Adriana Pérez,
épouse de
Gerardo Hernández**



Ivette, notre petite fille répond au téléphone avec une phrase: "Maison de la famille Gonzalez Salanueva, je vous écoute."

Elle sait bien que nous sommes une famille, son papa, sa maman, sa petite soeur Irmita et elle-même.

Le plus difficile à expliquer est pourquoi il manque son papa depuis si longtemps, pourquoi elle ne peut le rappeler à la maison ou

ailleurs, lui donner un baiser, l'embrasser ou jouer avec lui. Elle n'a jamais vu une seule photo où nous soyons ensemble, tous les quatre, parce que ces souvenirs ne peuvent exister, parce qu'on l'a empêchée de les vivre.

La petite a cinq ans, le même temps que dure l'emprisonnement de René. Ivette avait seulement quatre mois et demi ce jour funeste du 12 septembre 1998 quand a commencé notre tragédie familiale.

Depuis lors, nous avons été victimes de la haine que ressent le gouvernement des Etats-Unis envers les cinq héros cubains qui luttent contre le terrorisme.

Au cours des dix-sept mois d'isolement total auquel ont été soumis Fernando, Antonio, Gerardo, Ramon et René, il a seulement été permis à mon époux de voir ses filles deux fois.

La première fois, cela fut spécialement cruelle parce que René nous a été présenté menotté sur son siège empêchant de cette façon le moindre contact physique.

Pour pouvoir voir ses filles, seule nous est restée l'option de convenir d'une heure déterminée, les emmener à proximité de la prison d'où il pouvait les observer à travers de la petite vitre qui tenait lieu d'unique fenêtre. Depuis le 12ème étage, il pouvait seulement distinguer une petite boule de cheveux noirs qui apprenait à marcher. C'était Ivette.

En Juillet 2000, le procureur de Miami propose un "marché" à René: Se déclarer coupable et lui rappelle que sa famille est à leur merci.

Devant le refus digne de mon mari, la haine et la vengeance est tombée de nouveau sur notre famille.

J'ai été emprisonnée durant 3 mois et aussitôt renvoyée à Cuba sans pouvoir dire mes adieux à René et voyager avec ma petite Ivette. Aujourd'hui, nous sommes à Cuba, séparées de René qui continue son emprisonnement à Caroline du Sud, condamné à 15 ans de prison.

J'ai demandé un visa pour visiter René à trois reprises et les trois fois, cela m'a été refusé par les autorités gouvernementales des Etats-Unis. De cette manière, on a aussi empêché le contact entre Ivette et son père.

Pendant tout le temps, je me suis demandé:

Si toute personne en prison a le droit de recevoir la visite de ses proches, doit être traitée en respectant les droits de l'homme et sa dignité, pourquoi nous refuse-t-on de regarder ses yeux couleur de l'espérance dont nous avons tellement besoin?

Pourquoi empêche-t-on un couple de se donner la main en signe de soutien, d'amour et de don de soi?

Pourquoi refuser à une enfant le baiser sacré de son père?

Jamais nous nous laisserons d'exiger notre droit avec la force que nous donne le fait d'être maître de la vérité, de l'amour et de l'espérance.

Nous remercions tous les jours, les hommes et les femmes qui avec noblesse et dignité nous offrent leur affection, leur soutien et leur solidarité en ces moments de tristesse familiale au milieu de notre lutte pour la liberté des 5 héros cubains combattant contre le terrorisme et injustement incarcérés aux Etats-Unis.

A tous les amis solidaires,
Vivre avec l'angoisse et l'incertitude journalière de ce que nous apportera le futur, c'est la détention perpétuelle qui je partage avec Gerardo.

Je n'ai pas été sanctionnée par une Cour Fédérale comme lui, ni de près ni de loin et sans nul doute, nous avons reçu le châtiment le plus cruel: la torture psychologique et l'isolement définitif.

Le gouvernement des Etats-Unis a empêché que Gerardo puisse recevoir ma visite comme épouse; un droit, en tant que prisonnier à une double détention perpétuelle qui a été violé, interdisant la rencontre de deux personnes qui s'aiment, même sous les restrictions qu'établit le bureau des prisons.

Le refus de visas de façon répétée nous oblige à un plus grand éloignement, à souffrir de constantes violations des droits de l'homme et des lois internationales, augmentant ainsi l'anxiété et le perpétuel châtiment de ne pouvoir nous voir.

A l'approche de nos 15 ans de mariage, je me demande:

- Quand pourrons-nous à nouveau nous regarder dans les yeux?

- Qui a le droit de violer les lois internationales?

- Quand se fera la justice?

La confiance dans le peuple nord-américain aux nobles valeurs et défenseur des traditions familiales nous fait garder confiance en un futur meilleur où la vérité et la justice élèvent leur voix. Ne permettez pas un autre fait similaire et unissez vos forces pour dénoncer ce cas-ci.

**www.freethefive.org • 415-821-6545 (EEUU)
www.antiterroristas.cu**